

**COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Séance du 19 septembre 2023**

Nombre de membres			
CC AS	En exercice	Présents	Votants
15	15	9	9

Date de convocation
12 septembre 2023

Objet de la délibération
<b>Repas de Noël 2023 Personnes âgées</b>

N° de délibération
<b>013 - 2023 Corrigée</b>

**Présents :** Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, Myriam SEVENERY, Françoise LLINARES, Marie-Line VIGNE, Christine LE ROY DE PRESALE, Vincente OBIOL, Annie COGNON.

**Absent(s) :** CLIMENT Catherine, André AGNIEL, Mélanie SALLE, Raphaëlle DELENTE, Sarah AÏT IDIR, Claude CADENAT.

\* \* \*

Madame la Vice-présidente expose à l'Assemblée qu'il serait bon de prévoir l'organisation des réjouissances offertes aux personnes âgées à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Elle rappelle qu'un repas sera offert aux personnes âgées d'au moins 70 ans (ou aux couples dont l'un des conjoints a atteint cet âge), et leur soumet des propositions de menus après consultation d'entreprises spécialisées.

**LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Oui l'exposé du Rapporteur,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE**

- La proposition de la Société « Traiteur Le Paradis », à ARAMON (Gard), s'élevant à 34,95 € T.T.C par repas, qui répond le mieux aux besoins du C.C.A.S.
- Fixe la date de cette réjouissance au samedi 16 Décembre 2023 et prévoit approximativement 170 convives.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront pris à l'article 6234 du budget du C.C.A.S.

La secrétaire de séance,  
Brigitte GAYAUD



Le Maire,

Jean-Marie FOURNIER

